



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>16010</b>	De <b>Mme Raquel Garrido</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement maternel et primaire	<b>Tête d'analyse</b> >Plan d'urgence : des moyens pour l'école élémentaire René Dewerpe de Drancy	<b>Analyse</b> > Plan d'urgence : des moyens pour l'école élémentaire René Dewerpe de Drancy.
Question publiée au JO le : <b>12/03/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Raquel Garrido alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'état critique dans lequel se trouve l'école publique, particulièrement dans le département de la Seine-Saint-Denis, faute de moyens alloués pour mener à bien les missions qui lui sont confiées. Depuis trop longtemps, l'école n'est plus une priorité des gouvernements. Nombre des réformes successives ont en commun le même objectif : réaliser des économies sur l'éducation des enfants. Les rares révisions qui ne concernent pas l'aspect budgétaire et financier alimentent le projet d'une école à deux vitesses qui trie les élèves et continue d'accroître les inégalités scolaires. En témoignent les récentes annonces de Gabriel Attal sur le « choc des savoirs ». Ces annonces, largement rejetées par les personnels de l'éducation nationale, ne correspondent en rien aux revendications de ces professionnels, qui demandent les moyens matériels nécessaires à l'exercice de leurs métiers (recrutements, équipements, entretien des locaux) et une revalorisation de leurs salaires. Aujourd'hui, l'enseignement privé sous contrat est financé à 73 % par des fonds publics. Dans le projet de loi de finances 2024, l'enseignement privé a obtenu une augmentation de 6,70 % pour un total de 9 milliards d'euros de crédits de paiement quand l'augmentation pour l'enseignement scolaire public a été bien moindre avec une augmentation de 4,58 % pour le 1er degré et de 5,40 % pour le 2nd degré. Pire, l'annonce récente de 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État par Bruno Le Maire va aggraver la situation déjà catastrophique dans laquelle se trouve l'école publique. La mission Enseignement scolaire est l'une des plus impactées par cette coupe sèche avec près de 692 millions d'euros d'économies, dont environ 70 % concernent des dépenses de personnels. Il y aura concrètement en 2024 moins d'adultes dans les établissements scolaires pour encadrer les élèves (enseignants, CPE, AED, médecins et infirmières scolaires, psychologues...). Cette décision est extrêmement grave, alors même que les personnels revendiquent un plan massif de recrutements pour l'école publique. En Seine-Saint-Denis, la situation est telle que l'intersyndicale éducation a présenté un grand plan d'urgence pour le département avec pour principal mot d'ordre la réduction des inégalités. Ce travail mené par les syndicats révèle qu'en Seine-Saint-Denis, il manque 2 200 postes d'AESH, 175 CPE, 650 assistants d'éducation, 320 assistants pédagogiques et que la création en urgence de 5 000 postes d'enseignants pour la rentrée 2024 est primordiale. Mobilisés depuis le 26 février 2024, jour de rentrée, les personnels et les parents d'élèves étaient le lendemain plus de 700 devant la DSDEN 93 à Bobigny. Depuis, la mobilisation s'est intensifiée : piquets de grèves, réunions publiques, opérations « collègue mort », assemblées générales de ville. Hier, la journée de mobilisation à l'appel de l'intersyndicale a été très fortement suivie : 60 % de grévistes dans le département, plus de 4 500 personnes en manifestation à Paris, 450 personnes en assemblée générale départementale. Les personnels et parents d'élèves sont déterminés et ont prévu de poursuivre la mobilisation jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Qu'attend Mme la ministre pour les recevoir ? Mme la députée a également réalisé un audit à destination des



établissements publics du 1er et 2nd degré de sa circonscription avec l'aide des syndicats et des parents d'élèves. À l'école René Dewerpe à Drancy, les absences ne sont pas systématiquement remplacées. Par exemple, une enseignante arrêtée 4 semaines a été remplacée par 6 personnels différents. Seuls 5 des 15 élèves notifiés par la MDPH pour une prise en charge AESH bénéficient d'un accompagnement complet. Les effectifs de certaines classes sont trop importants (26 élèves par classe). Elle lui demande ce qu'elle compte faire pour répondre à l'urgence de la situation en Seine-Saint-Denis et plus spécifiquement pour l'école élémentaire René Dewerpe de Drancy.